

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 07 AVRIL

Début de séance:19 heures

Présents : Franck ROGER, Annie PETITON, Francis MALANDAIN, Frédéric DURAND, Joël BERTHELEMY, Dominique ROUSSEAU, Delphine HEBERT, Mathieu BRUNET, Paul NICOLE, Corinne DUBOIS, Joëlle LEFRANCOIS

Pouvoirs : Marie-Pierre GAUBERT, Sandrine LORIOT-VAUQUELIN

1-Approbation du procès- verbal du 19 février 2015

Lecture est faite. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2-Compte de gestion 2014 : Commune et Régie

L'excédent sur l'exercice se chiffre à : 176 698,77€. Il est approuvé à l'unanimité.

3-Compte administratif 2014- Commune et Régie

Régie des transports : solde d'exécution : 11 895,91€. Approuvé à l'unanimité

Commune de Bardouville- Principal: excédent de recettes : 108 298,98€. Approuvé à l'unanimité.

4-Impôts 2015

Le conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire les mêmes taux que l'année précédentes. A savoir : Taxe d'habitation : 13,33 Foncier bâti : 33,70 Foncier non bâti:70,73

5-Budgets 2015- Commune et Régie

Budget des transports : La somme prévue est de 21 295,00€

Commune de Bardouville- Principal :

la commission finances a prévu pour 2015/

– en fonctionnement : 115 431,00€

– en investissement : 468 216,00€

Dominique ROUSSEAU présente un autre projet qui prévoit :

– en fonctionnement : 116 557,00€

– en investissement: 429 398,00€

Il se justifie par le fait qu'il faut être prudent concernant les dépenses sur la masse salariale, les dépenses d'entretien et qu'il faut finaliser un grand nombre de projets évoqués précédemment. Entre autres l'achat de matériel de tonte, l'utilisation du matériel actuel, étant de plus en plus précaire. Franck ROGER et Frédéric DURAND ne reconnaissent pas un caractère d'urgence à cet investissement.

Delphine HEBERT, Dominique ROUSSEAU, Sandrine LORIOT-VAUQUELIN ayant voté contre, Annie PETITON, Mathieu BRUNET, Joël BERTHELEMY s'étant abstenus, Franck ROGER, Francis MALANDAIN, Frédéric DURAND, Paul NICOLE, Corinne DUBOIS, Joëlle LEFRANCOIS, Marie-Pierre GAUBERT ayant voté pour, le projet de la commission des finances est approuvé.

6-Subvention au CCAS

Le CCAS sollicite une augmentation de subvention pour pouvoir, en plus de la nourriture, venir en aide aux soins d'hygiène des bénéficiaires. L'allocation passe de 800,00€ à 1300,00€. Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

7-Achat d'un columbarium

Faute d'éléments financiers suffisants, cette délibération est repoussée à plus tard.

8-Questions diverses

Franck ROGER fait mention d'une réunion de suivi concernant la carrière FCH. Cette réunion aura lieu le mardi 12 mai à 14 heures 30 dans les locaux de FCH.

Syndicat des collèves : Outre le fait que les communes de la Presqu'île auront à supporter la déconstruction de l'ancien gymnase du collège, il apparaît que, du fait que le transport des collégiens passe du syndicat à la Métropole, le coût va en être imputé aux communes . De 70,00€ en 2016, il passera à 150,00€ en 2017. Certains conseillers souhaitent une gratuité totale pour les familles, d'autres une participation pour ces dernières. La décision sera prise plus tard en concertation avec les autres communes de la Presqu'île.

Annie PETITON demande la reconduction du repas des anciens financé par la commune. Il aura lieu le 03 mai. Accord favorable de la majorité présente.

Débat sur la mise en place de « la Source ». Cette association a émis le souhait de s'implanter à Bardouville. Franck ROGER précise bien que c'est un souhait et qu'aucune délibération n'a acté à ce jour cette implantation. Il réclame des volontaires pour étudier la mise en place d'un tel projet. Paul NICOLE, Joëlle LEFRANCOIS et Frédéric DURAND font acte de candidature.

Joëlle LEFRANCOIS se justifie sur la tenue d'une réunion de groupe rassemblant les conseillers municipaux actuels ayant fait partie d'une même liste lors des élections. L'opportunité d'une telle réunion n'apparaît pas nécessaire aux yeux des autres conseillers.

Delphine HEBERT réclame le déplacement de l'arrêt de bus, rue bouchée, sur le parking existant pour la sécurité des collégiens qui attendent le bus. Une convention va être proposée à la famille DEBUSSY, propriétaire des lieux.

Fin de séance ; 22 heures 25